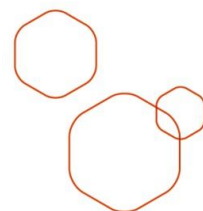


**L'Agora Mutualiste du Territoire Lot & Tarn-et-Garonne
aura lieu jeudi 17 octobre à 17 h 30
au Salon Villenouvelle de Montauban**



- Harmonie Mutuelle organise son assemblée annuelle territoriale du Lot et Tarn-et-Garonne le jeudi 17 octobre à 17 h 30 au Salon Villenouvelle situé au 30 Rue Léon Cladel à Montauban.
- Les participants attendus découvriront les actualités de leur mutuelle à travers un mini-salon constitué de différents stands thématiques récapitulant les actions menées, tout le long de l'année sur le territoire, par les élus de la 1^{re} mutuelle santé de France :
 - Santé – sport : animations avec tests d'activité physique avec CODEPGV
 - Santé - alimentation : animation autour des 5 sens et dégustation à l'aveugle de préparation fruits et légumes avec INTERFEL
 - Santé - environnement : animation autour de la fabrication de produits ménagers avec France Nature environnement
 - Stand Harmonie Médical Services
 - Commission Communication Locale et Partenariats
 - Commission Action Sociale
 - Prévention Promotion de la Santé
- Contact Presse sur place : Nadège CHARTIER – Responsable d'animation de Territoires – 06 03 20 42 79
- Nombre de place limité - Modalités d'inscription :
 - Par téléphone au 05 55 79 01 30
 - Par courrier à : Harmonie Mutuelle – 12, rue Bernard-Lathière – CS40085 – 87003 Limoges Cedex 1
 - Par Internet : <https://www.agora-mutualiste.fr>



Harmonie Mutuelle, acteur de santé global et local pour l'accès à des soins de qualité pour tous

Harmonie Mutuelle porte deux ambitions :

- 1/accompagner les adhérents tout au long de leur vie et les aider à faire face aux aléas de l'existence ;**
- 2/être un acteur majeur de la santé et de la structuration de la protection sociale.**

Dans le Lot et Tarn-et-Garonne, Harmonie Mutuelle compte **3 agences de proximité à Cahors, Castelsarrasin et Montauban**, et emploie **13 salariés**. Tout au long de l'année 2018, elle a organisé **21 ateliers prévention, gratuits**, pour apprendre les gestes qui sauvent, les bases d'une alimentation équilibrée, le sommeil, la fabrication de produits cosmétiques, les maladies cardiovasculaires ainsi **près de 900 personnes ont pu être sensibilisées**.

Harmonie Mutuelle soutient également de nombreuses **actions locales** comme le triathlon de Montauban mais également de nombreux clubs et associations culturelles, sportives et sociales.

Harmonie Mutuelle accompagne et soutient ses adhérents dans les moments difficiles grâce à un service d'assistance et l'aide de l'action sociale. En 2018, Harmonie Mutuelle en région sud-ouest a reçu 2 680 appels pour une demande d'aide auprès de l'action sociale : aide financière pour l'accès aux soins, accompagnement par une assistante sociale, information. **Dans le Lot et Tarn-et-Garonne, ce sont plus de 70 personnes aidées pour un montant global de plus de 31 000 €.**

« Être délégué d'Harmonie Mutuelle, c'est faire vivre le lien de proximité entre les adhérents et leur mutuelle. Je peux les représenter à l'assemblée d'adhérents, ou sur mon territoire, auprès des acteurs locaux de la santé, de la solidarité et du tissu associatif. C'est un engagement qui correspond bien à mes valeurs. »

Daniel CHAMBARON et René ROUSSEL, vices-présidents du territoire du Lot et Tarn-et-Garonne, Harmonie Mutuelle

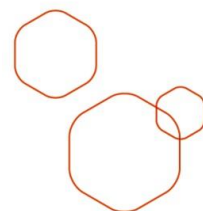
Dans le Sud-Ouest, Harmonie Mutuelle est une marque présente dans la région. Organisme à but non lucratif, Harmonie Mutuelle fonctionne grâce à un réseau de délégués qui assurent une relation permanente de proximité et de solidarité avec ses adhérents.

Dans le Lot et Tarn-et-Garonne, 32 élus bénévoles représentent et font entendre les voix de plus de 35 600 adhérents et plus de 900 entreprises protégées, dans les domaines de la solidarité, l'action sociale et la prévention santé.

Harmonie Mutuelle, étant engagée dans une mission de prévention santé et actrice de l'économie sociale et solidaire, a souhaité mettre en application la réforme du **reste-à-charge zéro le 1^{er} juillet dernier en optique, dentaire et audiologie, soit près de deux ans d'avance sur le calendrier du gouvernement.**

« La santé est si précieuse qu'elle ne peut pas être un luxe. Face à ce constat, Harmonie Mutuelle se positionne comme l'acteur global de santé référent qui, par son savoir-faire, son périmètre d'action et son leadership, protège la santé des Français aujourd'hui et milite pour la santé de demain.

En s'engageant au quotidien pour permettre à tous l'accès à la santé, à des soins de qualité et à des coûts maîtrisés, Harmonie Mutuelle s'affirme comme un acteur proche de chacun et ouvert à tous, qui accompagne, protège et soutient ses adhérents, quelles que soient leurs situations de vie.



En plaçant l'intérêt des adhérents au cœur de son projet, en rendant accessible au plus grand nombre, y compris en termes de tarifs, une complémentaire santé de qualité, en restant à l'écoute de nos adhérents pour leur apporter la solution la plus adaptée à leurs besoins, Harmonie Mutuelle démontre que le modèle mutualiste concilie développement économique et utilité sociale. »

Roland Sturmel, Président Région Sud-Ouest Harmonie Mutuelle

Première mutuelle santé de France, Harmonie Mutuelle garantit la qualité de l'offre et la maîtrise des coûts, pèse nationalement au profit des adhérents dans les négociations avec les professionnels et établissements de santé, développe une offre de soins et de services mutualistes, construit des partenariats au sein du mouvement mutualiste, mais aussi au-delà. La dimension nationale d'Harmonie Mutuelle, et sa représentativité, renforcent également sa légitimité pour prendre toute sa place dans le débat public et peser, au nom de ses adhérents, sur les décisions concernant l'avenir de la protection sociale.

Harmonie Mutuelle est une fabrique de l'innovation sociale en santé, en prévention et en prévoyance pour les entreprises et les particuliers :

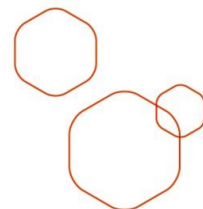
- **Un acteur de prévention majeur** : plusieurs programmes d'accompagnement ciblés (La santé de votre enfant, Demain s'invente aujourd'hui, La santé gagne l'entreprise...), rencontres et ateliers, services personnalisés, information (harmonie-prevention.fr) ;
- **Un acteur de santé** : une offre complète de protection santé à coûts maîtrisés telles qu'Harmonie Santé Particulier ou Collectivités ou TNS, assistance, téléconsultation, etc.
- **Un partenaire en prévoyance des particuliers, professionnels indépendants et des entreprises** : pour faire face aux aléas de la vie, Harmonie Mutuelle propose des offres « garanties décès », « garantie accident de la vie », etc.

Proximité et démocratie : des valeurs au service des adhérents

Dans un souci de placer l'adhérent au cœur de ses préoccupations et de lui apporter des services de soins et de santé de qualité, Harmonie Mutuelle s'est structurée autour de valeurs de proximité et de démocratie sociale.

La proximité se traduit par un réseau de 1 902 délégués qui participent à la mise en œuvre de nombreuses actions de promotion et de prévention de la santé à l'intention des adhérents. Des conseillers mutualistes sont à l'écoute de toutes les situations que peuvent traverser des personnes en difficultés, dans plus de 250 agences réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Organisme à but non lucratif, une mutuelle n'est pas une société de capitaux : elle est le patrimoine commun de ses adhérents. Une spécificité qui permet à chaque adhérent de faire entendre sa voix et de participer à la vie de la mutuelle. C'est pour cela que des représentants des adhérents siègent dans les instances nationales (AG, conseil d'administration, commissions nationales...) et territoriales.



À propos d'Harmonie Mutuelle

Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). **Acteur de santé globale**, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en **prévention, santé et prévoyance**.

Entreprise à **but non-lucratif**, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs **d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité** lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clients mais aussi d'accompagner les évolutions de la société en participant à la construction du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste : le Groupe VYV.

Harmonie Mutuelle en chiffres :

- Plus de **4,6 millions de personnes protégées**
- **Près de 1 700 élus** sur le territoire représentant les adhérents et les clients
- **Près de 60 000 entreprises clientes**
- **4 547 collaborateurs**
- **2,44 milliards d'euros de cotisations santé bruts de réassurance**
- **Près de 1 000 services de soins et d'accompagnement mutualistes** au sein du Groupe.

À propos du groupe VYV

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie fonction publique, Harmonie mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances), créé en 2017, œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 45 000 collaborateurs, protège 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement, en épargne retraite...

Au sein du groupe, VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services. VYV Care rassemble plus de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, répartis dans 3 pôles d'activités : produits et services, soins, accompagnement.

À côté de l'assurance et de l'offre de soins et de services, le Groupe Arcade-VYV s'affirme comme le 3^e pilier du Groupe VYV. Issu du rapprochement avec le Groupe Arcade en janvier 2019, le Groupe Arcade-VYV gère 170 000 logements et compte construire un modèle unique et innovant d'habitat social au service du mieux vivre.

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux vivre.

www.groupe-vyv.fr  

Contacts presse Harmonie Mutuelle Région Sud-Ouest :

Florence Millet - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr

Isabelle Lhomme - 06 85 31 22 21 - isabelle.lhomme@harmonie-mutuelle.fr

Anne-Francine Gieudes - 06 33 90 63 86 - anne-francine.gieudes@harmonie-mutuelle.fr